



Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

120-121 | 2010
Les cultures sportives au regard de la globalisation

Colonisation et pratiques sportives

Colonisation and Sporting Practices

Pierre Bouvier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/4208>

DOI : 10.4000/jda.4208

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2010

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Pierre Bouvier, « Colonisation et pratiques sportives », *Journal des anthropologues* [En ligne], 120-121 | 2010, mis en ligne le 16 juillet 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/4208> ; DOI : 10.4000/jda.4208

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Journal des anthropologues

Colonisation et pratiques sportives

Colonisation and Sporting Practices

Pierre Bouvier

- 1 Le caractère intrusif de la colonisation, dont sa volonté à interférer dans l'organisation des populations, couvre un arc très large. Du politique à l'administratif, le procès colonial laisse peu d'espace autonome, celui des habitudes, des valeurs et des traditions endogènes. L'attitude des puissances coloniales sera cependant diverse face aux techniques du corps à connotation sportive. La conception occidentale met en exergue la performance. Celle-ci n'est pas absente dans les sociétés précoloniales mais s'inscrit dans des rituels où le groupe social, le fait social total, est impliqué. Dans les conditions qui prévalent sous le régime colonial et malgré les récurrentes incitations à détourner, non sans un certain succès dans l'Empire britannique, les attentes des colonisés vers, entre autres, des activités sportives, la réalité de l'asservissement à des tâches physiques lourdes et harassantes oblitèrent, comme a pu l'observer le médecin psychiatre Frantz Fanon, l'expression d'aspirations et de pratiques corporelles positives.
- 2 Dès le début du XXe siècle, l'un des plus célèbres thuriféraires du sport, Pierre de Coubertin, inscrivait cette activité dans un champ non seulement individuel mais collectif. Ces pratiques sportives peuvent, selon celui qui se faisait nommer baron, participer à l'épanouissement des corps et des esprits des habitants du monde occidental, à l'égal de ce qui avait prévalu pour les Grecs dans le monde hellénique. L'initiateur des Jeux olympiques modernes conçoit également d'autres vertus à ce type de pratiques.
- 3 En Angleterre, il a observé l'attention que les autorités leur portent et ceci non seulement dans le cadre des îles Britanniques mais aussi dans le champ du vaste empire dont cette nation s'est dotée au fil des siècles. Pour y maintenir la Pax Britannica, les activités sportives ne sont pas à dédaigner. Elles contribuent, venant avec la puissance impériale, à modifier les valeurs indigènes au profit de celles des nouveaux arrivants et, éventuellement, à susciter leur intérêt et l'abandon ou la transformation plus ou moins radicale de leurs propres activités physiques d'ordre ludique et collectif. Fort de ces éléments – que l'ethnologue Bronislaw Malinowski a traité sous l'angle large des mutations et des résistances des pratiques et des symboliques des colonisés dans son

ouvrage *Les dynamiques de l'évolution culturelle, recherche sur les relations raciales en Afrique* (1970) – Coubertin encourage vivement les instances dirigeantes françaises, dont plus précisément celles en charge des territoires coloniaux, à s'atteler à cette question.

- 4 Il préconise que les pratiques sportives ne soient plus le fait exclusif des colons mais qu'elles impliquent les colonisés, les « indigènes ». Il y voit une manière d'asseoir de manière plus effective et positive le pouvoir de la métropole, de ses pratiques et de ses valeurs. Témoin et acteur de la tranquillité coloniale, l'activité sportive permettrait l'expression « pacifiée » des exutoires, des « mille rancunes, mille jalousies contre l'homme blanc » (Coubertin cité in Deville-Denthu, 1997). Cette proposition s'inscrit dans une vision globale du bon ordonnancement des sociétés. Elle recoupe la volonté des pouvoirs publics européens de maîtriser la violence et les débordements collectifs, d'autant que ceux-ci peuvent également nuire, à domicile, dans les « métropoles » même, au bon fonctionnement de l'ordre social (Elias & Dunning, 1994).
- 5 Dans les colonies françaises, ces tentatives d'implantation se frayent un chemin difficile face à l'ostracisme de courte vue des responsables métropolitains comme de colons peu désireux de côtoyer et de partager de trop près un certain enthousiasme ou un unanimité auquel les sports et en particulier les sports collectifs, en équipe, peuvent prêter. Ces colons perçoivent le risque d'être supplantés par les performances auxquelles pourraient parvenir des colonisés. Ces derniers pourraient être capables d'éclipser ainsi leurs propres capacités de dominants en triomphant dans différents types d'épreuves. Ceci constituerait autant d'humiliations qui dérogeraient à la règle de la supériorité de la race blanche et, de ce fait, permettrait des comparaisons nuisibles à la superbe occidentale.
- 6 Comme en écho à ces inquiétudes des temps de la colonisation, les tenants de la négritude, dont le Martiniquais Aimé Césaire ou le Sénégalais Léopold Sédar Senghor (2006), chantèrent dans nombre de leurs poèmes, les capacités physiques de leurs compatriotes noirs :
- 7 Ils nous disent les hommes du coton du café de l'huile.
- 8 Ils nous disent les hommes de la mort.
- 9 Nous sommes les hommes de la danse, dont les pieds
- 10 reprennent vigueur en frappant le sol dur¹.
- 11 De ce fait, aux sports sera longtemps préférée l'éducation physique et en particulier la gymnastique, pratiques bien codifiées et hiérarchisées ne laissant qu'un espace limité à des manifestations collectives incontrôlées.
- 12 Ces éléments participèrent du peu d'attention apportée aux activités sportives dans le cadre de l'Empire français. Les « indigènes » pouvaient cependant, dans les espaces réduits qui leur étaient dévolus, prendre des initiatives. Ces dernières ne restaient, le plus souvent, que locales et circonscrites à des compétitions sans prétention autre que les enjeux de leurs environnements quotidiens habituels. Lorsqu'il s'avérera impossible de freiner les attentes sportives des différentes régions de l'Empire, ces activités furent inscrites et étroitement coordonnées au sein des fédérations métropolitaines.
- 13 Le racisme trouve ainsi, également, dans ce contexte, un lieu où exprimer sa volonté de séparer les individus, volonté basée sur des critères non de capacités mais de préconceptions discriminantes entre groupes humains désignés, en particulier, par la couleur de leur épiderme.

- 14 Ces données et ces conceptions sont celles auxquelles se confronteront deux personnalités emblématiques de la critique du colonialisme : les Antillais Aimé Césaire et Frantz Fanon. Tous deux sont originaires de la Martinique et vivent alors, dans les années 1920-1940, leur jeunesse à Fort-de-France, chef-lieu de cette île des Caraïbes, « vieille colonie » française (Bouvier, 2010). Ils s'adonneront, à dix ans de différence, vu leur date de naissance (1913 pour le premier et 1925 pour le second), à des activités collectives tel que le football. Cette « technique du corps », pour reprendre l'expression de Marcel Mauss (1950), s'effectue entre équipes ponctuelles de lycéens puis de jeunes adultes. Ces sportifs s'impliquent dans des clubs à prétention purement locale, mais néanmoins effective et reconnue non au niveau de la métropole coloniale mais à celui de la Martinique ou du moins de sa principale agglomération faisant office de capitale : Fort-de-France. Joby Fanon, l'un des frères aînés de Frantz, relatera ces parties et ces rivalités entre équipes locales : « J'étais instituteur, je reçois une communication téléphonique de Frantz. Il envisage de nous rassembler [...] Bref nous composons une équipe de bric et de broc [...] faite d'individualités affirmées mais il fallait travailler la coordination, la cohérence, définir les places dans l'équipe et animer les entraînements » (2004 : 84). Il cite quelques articles de l'hebdomadaire de la Martinique *Le Sportif* dont celui du 19 janvier 1946 : « En match amical l'Assaut bat Good Luck par 4 buts à 0. [...] Raibaud arrête, sert Fanon Frantz qui bloque la balle. Voyant tous ses coéquipiers marqués, pour essayer Clérempuy, il lui lance une pointe à ras du sol. Ce dernier bloque mal et Fanon Félix qui suivait n'a pas grand mal à marquer » (*ibid* : 85). Ces sportifs montrent qu'ils sont capables de s'approprier, à l'égal des Blancs, des pratiques que leurs ascendants ignoraient et qu'ils peuvent le faire de manière brillante comme le prouvera, ultérieurement, entre autres, un footballeur tel que l'Antillais Lilian Thuram, détenteur du plus grand nombre de sélections en équipe de France.
- 15 Après la Seconde Guerre mondiale, la très relative quiétude qui semblait prévaloir dans ces vieilles colonies s'étirole. Les trajectoires de ces deux personnalités divergent. L'aîné, Aimé Césaire, s'engage tant dans une implication politique que dans l'écriture poétique. Le second, Frantz Fanon, opte pour une carrière de médecin psychiatre. Dans ce contexte et l'exercice de ses fonctions dans les hôpitaux métropolitains, il est confronté à la souffrance physique et mentale de travailleurs algériens, ouvriers immigrés maghrébins, voués à des tâches demandant non l'adresse du corps du sportif mais l'endurance des membres et des muscles du manœuvre.
- 16 Le médecin Fanon analyse les attitudes de l'institution médicale face à ces travailleurs. Ceux-ci ne savent pas exprimer les souffrances qu'ils subissent suivant les codes et la taxinomie habituels faute de maîtrise de la langue et de la culture : « Devant cette douleur sans lésion, cette maladie répartie dans et sur tout le corps, cette souffrance continue, l'attitude la plus facile et à laquelle on est plus ou moins rapidement conduit, est la négation de toute morbidité. À l'extrême, le Nord-Africain est un simulateur [...] [mais] qu'y a-t-il de plus pathétique que cet homme aux muscles robustes qui nous dit de sa voix véritablement cassée : "Docteur, je vais mourir" » (Fanon, 2001 : 22).
- 17 L'insécurité est leur quotidien dans une société où ils n'ont aucune place si ce n'est celle de leur force de travail. Relation, occupation, préoccupation, sexualité, tension intérieure, insécurité généralisée constituent autant de facteurs qui sont à la base des états de déréliction de ces patients, en amont des lésions organiques.
- 18 Le docteur martiniquais rencontre, de manière latente, les traumatismes et les affres psychologiques des colonisés derrière les douleurs organiques et psychologiques de ces

travailleurs éloignés et privés de leur culture et de leur histoire. Confronté à ces individus insérés également dans un système en certains points semblables (l'Algérie est composée de départements français), Fanon, le « peau noire », originaire d'un autre département, la Martinique, défait les masques qui obstruaient ses regards et sa compréhension du racisme et de l'exploitation que subissent les peuples sous tutelle. *Peau noire, masques blancs* (1952), ouvrage séminal, rend compte de certaines de ses observations dont une prise de conscience de la similitude de sa propre situation avec celles d'autres peuples également sous domination européenne.

- 19 Certains de ces derniers, dont les Algériens, vont, à partir de 1954, s'opposer violemment au régime colonial et au statut de citoyen de seconde zone qui leur est dévolu dans l'environnement colonial : « La ville du colon est une ville en dur, toute de pierre et de fer. C'est une ville illuminée, asphaltée, où les poubelles regorgent toujours de restes inconnus, jamais vus, même pas rêvés. [...] La ville du colonisé est une ville affamée, affamée de pain, de viande, de chaussures, de charbon, de lumière. [...] Le regard que le colonisé jette sur la ville du colon est un regard de luxure, un regard d'envie. [...] Ce monde hostile [...] représente non pas l'enfer duquel on voudrait s'éloigner le plus rapidement possible mais un paradis à portée de main que protègent de terribles molosses. [...] Cette impulsion à prendre la place du colon entretient un tonus musculaire de tous les instants. [...] La tension musculaire du colonisé se libère périodiquement dans des explosions sanguinaires. [...] On verra le colonisé sortir son couteau au moindre regard hostile ou agressif d'un autre colonisé. Car la dernière ressource du colonisé est de défendre sa personnalité face à son congénère. [...] Nous saisissons là en pleine clarté, au niveau des collectivités, ces fameuses conduites d'évitement, comme si la plongée dans ce sang fraternel permettait de ne pas voir l'obstacle, de renvoyer à plus tard l'option pourtant inévitable, celle qui débouche sur la lutte armée contre le colonialisme » (Fanon, 1961 : 31-32, 41-42).
- 20 Fanon, ayant démissionné, en 1956, de son poste de médecin-chef à l'hôpital psychiatrique de Blida, ville proche d'Alger, rejoint le Front de libération nationale et s'engage, en Tunisie, auprès du gouvernement provisoire de la République algérienne. Dans le contexte des luttes de libération, une catharsis des corps et des expressions non plus cadrée dans le champ des disciplines sportives coloniales mais dans le cadre des mouvements d'émancipation postcoloniale s'instaure ou essaie de postuler d'autres finalités. Il observe que dans le contexte des dispositifs militaires, des activités liées au sport se développent. Ainsi, par exemple, cette équipe de football composée, à l'insu des autorités françaises, par le Front de libération nationale. En 1958 une dizaine de joueurs professionnels algériens inscrits dans des clubs métropolitains quittent subrepticement l'Hexagone pour, une fois arrivés en Tunisie, constituer l'équipe algérienne de football, ambassadrice non reconnue par la Fédération internationale de football. Malgré ce diktat, elle n'en participe pas moins à près d'une centaine de compétitions dans plusieurs États de l'Europe de l'Est, dans des pays arabes ainsi qu'en Asie, au Vietnam et en Chine. Elle fonctionne comme témoin de la nouvelle nation en construction.
- 21 À la violence des combats succèdent dans les territoires libérés ou dans les camps de l'Armée de libération nationale, aux frontières, les prémices d'une éventuelle reformalisation des activités sportives. Elle se met en place là où les ex-indigènes, tels que les avait désignés le code de l'indigénat à la suite de la prise de possession coloniale de leurs terres, deviendraient acteurs et auteurs des activités ludiques. Fanon, dans son ouvrage *Les damnés de la terre*, publié en 1961, à la veille de sa mort, y fait référence et

envisage le rôle du sport dans le développement des nations émergeant du contexte de la colonisation.

- 22 Pour Frantz Fanon, la fin de cette emprise interpelle donc également la place à advenir du sport : « L'homme politique africain ne doit pas se préoccuper de faire des sportifs mais des hommes conscients qui, par ailleurs, sont sportifs. Si le sport n'est pas intégré dans la vie nationale, c'est-à-dire dans la construction nationale, si l'on construit des sportifs nationaux et non des hommes conscients alors rapidement on assistera au pourrissement du sport par le professionnalisme, le commercialisme » (*ibid.* : 145-146).
- 23 De fait la société de consommation s'approprie non seulement les données essentielles à la reproduction des individus mais elle parvient à détourner les pulsions de plaisir individuel et collectif (Obadia, 2003). La marchandisation des activités sportives à caractère ludique les ravale à une des multiples composantes de la société moderne telle que les démocraties occidentales l'entendent. Ce contexte cherche à intégrer ces pratiques dans leur logique. La violence n'est plus radicalement mise en exergue. Elle suscite, néanmoins, une pression d'ordre symbolique. Comme le souligneront des membres de l'école de Francfort, les activités sportives sont coordonnées et organisées dans une optique sinon manifeste du moins latente, de sublimation des données effectives de la vie de tout un chacun (Marcuse, 1963). Par le biais du sport, des compensations pourraient combler les frustrations subies, les limites imposées par la nature de la société et par la division des tâches, des fonctions et des classes sociales et, ainsi, être à même d'asseoir la tranquillité d'un certain ordre sociétal.
- 24 Aimé Césaire ou Frantz Fanon eux-mêmes s'adonnaient, comme nous l'avons indiqué, en particulier, pour ce dernier, au football. L'amateurisme prévalait sur le professionnalisme actuel. La virulence physique de la compétition ne s'inscrivait pas dans un contexte aussi lourd que celui des banlieues de ce début de millénaire. Le lien social, de par ses caractéristiques plus endogènes, ne croisait pas encore la société des performances individuelles et consuméristes (Bouvier, 2005).
- 25 Au plan plus général des sociétés humaines Marcel Mauss, dans son étude sur les techniques du corps (1950), montrait ainsi comment, suivant les contextes sociaux, les pratiques et les valeurs variaient quant à leurs modalités. Ainsi, par exemple, de la nage, de la course ou du saut, expressions sur lesquelles pourront se greffer l'esprit de compétition associé généralement au sport. Ces techniques distinguent, suivant les sociétés, les manières des uns et des autres de pratiquer le corps, autant de « phénomènes biológico-sociologiques » spécifiques (*ibid.* : 385).

BIBLIOGRAPHIE

BOUVIER P., 2005. *Le lien social*. Paris, Gallimard.

BOUVIER P., 2010. *Aimé Césaire/Frantz Fanon, portraits de décolonisés*. Paris, Les Belles Lettres.

DEVILLE-DENTHU B., 1997. *Le sport en noir et blanc. Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires d'Afrique Occidentale*. Paris, L'Harmattan.

- ELIAS N., DUNNING E., 1994. *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*. Paris Fayard.
- FANON F., 1952. *Peau noire, masques blancs*. Paris, Seuil.
- FANON F., 1961. *Les damnés de la terre*. Paris, Maspero.
- FANON F., 2001. « Le syndrome nord-africain » (publié in *Esprit*, février 1952), *Pour la révolution africaine*. Paris, La Découverte : 22.
- FANON J., 2004. *Frantz Fanon : de la Martinique à l'Algérie et à l'Afrique*. Paris, L'Harmattan.
- MALINOWSKI B., 1970. *Les dynamiques de l'évolution culturelle. Recherche sur les relations raciales en Afrique*. Paris, Payot.
- MARCUSE H., 1963. *Eros et civilisation, contribution à Freud*. Paris, Minuit.
- MAUSS M., 1950. *Sociologie et anthropologie*. Paris, PUF.
- OBADIA L., 2003. « Le "plaisir" de "jouer". Présence et métamorphose du ludisme dans le football professionnel français », *Socio-anthropologie*, 13 : 27-41.
- SENGHOR L. S., 2006. « Prière aux masques » in *Œuvres poétiques*. Paris, Seuil.

NOTES

1. Senghor (2006 : 26).
-

RÉSUMÉS

Frantz Fanon, l'auteur de *Les damnés de la terre*, s'est attaché aux diverses formes du colonialisme et du racisme. Le colonialisme utilise les activités sportives comme moyen d'assurer la paix sociale, comme des disciplines aptes à contrôler la violence des dominés. Fanon considère que ce type de pratiques collectives peut être impliqué dans une perspective permettant au peuple de participer lui-même, dans le cadre de la décolonisation, à de nouveaux liens sociaux et au développement de sa propre culture.

Frantz Fanon, the author of *The Wretched of the Earth*, was concerned with the different forms of colonialism and racism. Colonialism uses sporting activities as a tool for ensuring social peace, as disciplines capable of controlling the violence of the dominated. Fanon considered that this type of collective practice could be involved in a process allowing a people to contribute to the development of new social bonds and its own culture in the context of decolonisation.

INDEX

Keywords : Fanon, Césaire, culture, colonialism, decolonization, racism, violence, social bond

Mots-clés : Fanon, Césaire, culture, colonialisme, décolonisation, racisme, violence, lien social

AUTEUR

PIERRE BOUVIER

Paris X-Nanterre/Eos, LAIOS-IIAC/EHESS

pbouvier@msh-paris.fr